RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: EB0BF9EB-2892-4C3D-BBFE-512A1965C959

ABACA PRESS
Société par actions simplifiée au capital de 45.800 euros
Siège social : Domaine des Grèzes – 11410 Montauriol
389 682 154 RCS Carcassonne
(la « **Société** »)

EXTRAIT DE L'ACTE SOUS SEING PRIVE
CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 24 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre juillet,

les soussignés :

(…)

agissant en qualité de seuls associés de la Société détenant ensemble l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société (les « **Associés** »),

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport du président de la Société (le « **Rapport du Président** »),
- le texte des projets de décisions,
- une copie des statuts en vigueur de la Société, et
- les projets de statuts modifiés,

ont pris les décisions ci-après par la signature du présent acte sous seing privé, conformément à l'article 15.1 des statuts de la Société, portant sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des conditions de consultation des Associés ; renonciation aux délais légaux et statutaires de remise des documents et de convocation préalable,
2. Modification de la date de clôture de l'exercice social de la Société,
3. Refonte des statuts de la Société,
4. Confirmation du mandat de Monsieur Jean-Michel Psaila en qualité de président de la Société ; Approbation des conditions d'exercice du mandat du président de la Société,
5. (…),
6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Docusign Envelope ID: EB0BF9EB-2892-4C3D-BBFE-512A1965C959

PREMIERE DECISION

Approbation des conditions de consultation des Associés ; renonciation aux délais légaux et statutaires de remise des documents et de convocation préalable

Les Associés,

après avoir pris connaissance des dispositions légales et statutaires relatives aux décisions prises sous seing privé et après avoir constaté que tous les Associés sont signataires du présent acte unanime,

déclarent accepter sans réserve la convocation à la présente séance de signature du présent acte unanime, sans délai, chacun des Associés reconnaissant avoir eu, dans un délai suffisant préalablement à cette séance de signature, communication des différents documents sociaux nécessaires pour se faire un avis éclairé sur le sens à donner à l'acceptation des décisions suivantes,

renoncent purement et simplement aux délais légaux et statutaires de remise de documents et de convocation préalable avant l'adoption des présentes décisions,

en conséquence, **renoncent** à se prévaloir de l'exercice de tout recours relatif à leur droit d'information préalable dans les conditions statutaires, de sorte que la validité des décisions prises par les Associés ne saurait être remise en cause.

Cette décision est adoptée <u>à l'unanimité des Associés</u>.

DEUXIEME DECISION

Modification de la date de clôture de l'exercice social de la Société

Les Associés,

après avoir pris connaissance du Rapport du Président,

décident de modifier la date de clôture de la Société du 30 juin au 31 décembre,

décident que l'exercice en cours, ouvert le 1er juillet 2025, aura une durée inférieure à douze (12) mois et se clôturera le 31 décembre 2025,

en conséquence, **décident** de modifier l'article 19 des statuts de la Société qui sera désormais rédigé comme suit :

« ***Article 19 – Exercice social***

Chaque exercice commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. »

Cette décision est adoptée <u>à l'unanimité des Associés</u>.

Docusign Envelope ID: EB0BF9EB-2892-4C3D-BBFE-512A1965C959

TROISIEME DECISION

Refonte des statuts de la Société

Les Associés,

après avoir pris connaissance (i) du Rapport du Président, (ii) des statuts en vigueur de la Société et (iii) des projets de statuts modifiés de la Société,

décident :

- de procéder à la refonte des statuts de la Société, afin, notamment, de prévoir notamment la possibilité de constituer un comité stratégique ;

- d'adopter, article par article puis dans son ensemble, le texte des statuts modifiés de la Société selon le modèle figurant en Annexe 1 (les « **Statuts Modifiés** »), les Statuts Modifiés étant déposés auprès du greffe du tribunal de commerce compétent dans leur version certifiée conforme par le président de la Société ;

- que les Statuts Modifiés entreront en vigueur à compter de ce jour.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

QUATRIEME DECISION

Confirmation du mandat de Monsieur Jean-Michel Psaila en qualité de président de la Société ; Approbation des conditions d'exercice du mandat du président de la Société

Les Associés,

après avoir pris connaissance du Rapport du Président,

après avoir constaté que Monsieur Jean-Michel Psaila a été nommé en qualité de président de la Société au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2004,

confirment la nomination de Monsieur Jean-Michel Psaila en qualité de président la Société, et ce pour une durée de trois (3) ans à compter de la date des présentes, soit jusqu'au 24 juillet 2028,

(…)

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

(…)

Docusign Envelope ID: EB0BF9EB-2892-4C3D-BBFE-512A1965C959

SIXIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés **décident** de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions ci-dessus.

Cette décision est adoptée <u>à l'unanimité des Associés</u>.

oOo

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

Conformément aux articles 1367 et 1368 du code civil, les Associés conviennent de signer les présentes par voie électronique, y compris par l'apposition d'une signature électronique générée par DocuSign ou par tout autre service équivalent, et reconnaissent que cette signature électronique aura la même valeur légale qu'une signature manuscrite.

Pour extrait certifié conforme

[redacted]

Monsieur Jean-Michel Psaila
Président de la Société

Docusign Envelope ID: EB0BF9EB-2892-4C3D-BBFE-512A1965C959

Annexe 1

Statuts Modifiés